

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

D A T E : Mardi, le 5 mai 2020
H E U R E : 19 h 30
L I E U : Hôtel de Ville de Dunham

***** LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE DUNHAM SIÈGE EN SÉANCE ORDINAIRE PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE SUR LA PLATEFORME ZOOM. CHACUNE DE CES PERSONNES PRÉSENTES S'EST IDENTIFIÉE INDIVIDUELLEMENT *****

ÉTAIENT PRÉSENTS : M Pierre Janecek, maire
MM. Kevin Mitchell
François Tremblay
Gaston Chamberland
Léo Simoneau
Jules Brunelle-Marineau
Guillaume Brais, conseillers

ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loïselle

ADMINISTRATION

SÉANCE À HUIS CLOS PAR VISIOCONFÉRENCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT QUE ce décret a été prolongé par d'autres décrets qui prolongent cet état d'urgence pour des périodes additionnelles de dix jours successives et que l'état d'urgence est toujours effectif ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :

124-20 Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Que la visioconférence soit enregistrée et soit disponible sur le site Internet de la municipalité et sur sa page Facebook.

Adopté.

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

125-20 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté en ajoutant le point suivant :
8.3 – Haie de cèdre au terrain de balle.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

126-20 et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois d'avril 2020 soit accepté tel que rédigé.

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Séance à huis clos et par visioconférence. Aucun public présent.

La population a été invitée à présenter ses questions par courriel. Une réponse écrite leur parviendra dans les meilleurs délais.

COMPTES PAYABLES

127-20 Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 5 mai 2020, représentant des déboursés de 88 176,74 \$, soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques # 36953 à # 37019 inclusivement.

Également que les factures de service # 5201307 et # 5201391 de Brandt pour un entretien majeur sur la couronne de direction de la lame de la niveleuse John Deere et autres, totalisant 15 309,92 \$ taxes incluses, soient acceptées et qu'il soit procédé à leur paiement.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 85 754,96 \$, le solde des dépenses de 17 731,70 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.

AVIS DE MOTION ET DEPOT DU PROJET DE REGLEMENT NO 401-20 CONCERNANT LA DIVISION DE LA MUNICIPALITE EN DISTRICTS ELECTORAUX

128-20 Monsieur le conseiller Léo Simoneau donne avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera en sorte que soit présenté un règlement sur la division en districts électoraux.

Ce règlement pourra être adopté à une séance ultérieure sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire lecture complète, si une copie du projet est remise aux membres du conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est procédé au dépôt du projet de règlement no 401-20 concernant la division de la municipalité en districts électoraux.

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC, au CLD et à la REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI.

ADMINISTRATION — FINANCES

ACCELERATION DU DEPLOIEMENT DE L'INTERNET HAUTE VITESSE

CONSIDERANT l'importance du déploiement de l'Internet haute vitesse pour tous les citoyens et les entreprises dans les régions du Québec, dont la MRC Brome-Missisquoi et la Ville de Dunham ;

CONSIDERANT QUE la crise sanitaire actuelle démontre la nécessité des moyens de communication rapides et performants, dont l'Internet haute vitesse pour toutes les régions ;

CONSIDERANT les délais administratifs considérables pour l'émission des permis requis afin de procéder au déploiement de la fibre optique dans les 28 000 poteaux de bois, dont 21 000 appartenant à Bell ;

EN CONSEQUENCE, IL EST :

129-20

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu de demander aux deux paliers de gouvernement de prendre toutes les mesures qui s'imposent afin d'accélérer l'accès à l'Internet haute vitesse à tous les citoyens et entreprises et afin de réduire ou d'éliminer les délais d'émission des permis pour le déploiement de la fibre optique notamment ;

De transmettre copie de cette résolution aux deux députées de Brome-Missisquoi, ainsi qu'à la Fédération Québécoise des Municipalités.

Adopté.

SUSPENSION DES INTERETS SUR COMPTES DE TAXES

130-20

Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'en raison des difficultés financières de certains contribuables occasionnées par la pandémie de la COVID-19 qui sévit en ce moment, le taux d'intérêt sur les comptes impayés pour le versement dû le 25 mars 2020, soit ajusté à 0 % jusqu'au 25 juin 2020.

Adopté.

NOMINATION NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL ET GREFFIER

ATTENDU QUE le directeur général et greffier actuel, Monsieur Pierre Loiselle, a annoncé sa retraite pour le 30 juin 2020 ;

ATTENDU QUE le conseil avait retenu les services de la firme Raymond Chabot Ressources Humaines Inc. pour un mandat d'assistance au recrutement d'un nouveau directeur général et greffier ;

ATTENDU QUE l'offre d'emploi a généré 25 candidatures ;

ATTENDU QU' après une présélection, 6 candidats ont été retenus pour une pré-entrevue téléphonique et deux ont été retenus pour une entrevue exhaustive en visioconférence ;

ATTENDU QU' une candidature a fait l'objet d'une recommandation d'embauche par Philippe Marceau de DRHA – Conseiller RH chez Raymond Chabot Ressources Humaines Inc. et du directeur général et greffier actuel ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont pu rencontrer la personne choisie par visioconférence ;

IL EST :

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

131-20

et unanimement résolu que Madame Mélanie Thibault soit embauchée à titre de directrice générale et greffière de la Ville de Dunham à compter du lundi 1^{er} juin 2020 pour une période d'essai de 6 mois au salaire annuel de 75 000 \$, 4 semaines de vacances après un an, en plus des autres avantages sociaux offerts aux employés réguliers (REER collectif, assurance-collective).

Que Monsieur Pierre Loïselle soit nommé directeur général adjoint et greffier-adjoint à partir du 1^{er} juin 2020, jusqu'à la fin de son emploi à la Ville de Dunham, pour assurer une transition harmonieuse, les vacances accumulées et non utilisées lui seront versées par la suite aux 2 semaines, en conservant ses avantages sociaux.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 14000 141, ainsi qu'aux postes de contributions d'employeur s'y rapportant.

AUTORISATION DE SIGNATURES – VENTE POUR TAXES 112, LASNIER

132-20

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que le maire Monsieur Pierre Janecek ou en son absence le maire suppléant, et le greffier Monsieur Pierre Loïselle ou en son absence le greffier-adjoint, soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, l'acte de vente notarié, suite à la vente pour défaut de paiement de taxes municipales qui a eu lieu le 29 mars 2019 par laquelle l'immeuble portant le numéro de lot 3 979 590 du cadastre du Québec avec bâtisse érigée au 112, rue Lasnier à Dunham, Québec, a été adjugée à Monsieur Réal Caron. Le propriétaire précédent ne s'est pas prévalu de son droit de retrait.

Adopté.

VOIRIE — TRAVAUX PUBLICS

POSTE GERANT DE SERVICE ET ENTRETIEN MECANIQUE - SERVICE DE VOIRIE/TRAVAUX PUBLICS

133-20

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu qu'après avoir effectué l'affichage requis par la convention collective du service de voirie/travaux publics, le nouveau poste suivant soit comblé à l'interne au service de voirie/travaux publics aux conditions suivantes par la personne ci-après nommée :

- gérant de service gestionnaire du garage, pièces et service et entretien des bâtiments et terrain du service de voirie (poste cadre non syndiqué) de 35 heures/semaine (horaire régulier : lundi au jeudi, de 7 h à 16 h et vendredi de 8 h à midi) :
- Monsieur Jacques Boulais au salaire hebdomadaire de 980 \$, et les mêmes avantages que ceux accordés aux autres employés permanents (REER, assurance collective, 3 semaines de vacances annuelles).

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32000 141, ainsi qu'aux postes de contributions d'employeur s'y rapportant.

POSTE PREPOSE A L'ENTRETIEN DES PARCS ET TERRAINS DE JEUX - SERVICE DE VOIRIE/TRAVAUX PUBLICS

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

134-20

et unanimement résolu qu'après avoir effectué l'affichage requis par la convention collective du service de voirie/travaux publics, le nouveau poste suivant soit comblé à l'interne au service de voirie/travaux publics et aux conditions suivantes par la personne ci-après nommée :

- journalier opérateur au service de voirie/travaux publics, affecté spécifiquement à l'entretien des parcs (poste syndiqué) de 40 heures/semaine :
- Monsieur Benoît Paiement, au salaire et conditions selon la convention collective en vigueur.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 32000 141 et 02 70150 141, ainsi qu'aux postes de contributions d'employeur s'y rapportant.

MISE A NIVEAU CAMION 15-01

135-20

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 38 500 \$ plus taxes soit autorisé pour des travaux de sablage au jet, peinture pour la remise à neuf de la benne, châssis, roues, réservoirs, etc., le tout selon l'estimé de Soudure Brault Inc. en date du 27 avril 2020.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32000 525.

TRAVAUX SECTEUR INTERSECTION CHEMINS DYMOND ET HUDON

136-20

Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu qu'un montant maximal de 43 483,50 \$ plus taxes (49 995,15 \$ taxes incluses) soit autorisé pour des travaux de réfection (excavation, drainage d'une section de chemin près de l'intersection Dymond et Hudon) par la firme Excavation Dominic Carey Inc., selon leur soumission en date du 4 mai 2020.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10320 710.

URBANISME

RECOMMANDATION A LA CPTAQ – DEMANDE ARMAND POIRIER (AMENDEMENT RESOLUTION 113-20)

137-20

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le conseil municipal de cette ville recommande favorablement à la CPTAQ d'autoriser la demande d'aliénation du lot 4 076 413 du cadastre du Québec en deux parties d'une superficie de 45 463,3 mètres carrés à deux propriétaires contigus et la conservation par le propriétaire du lot 4 076 417 d'une superficie de 28 565,5 mètres carrés et du lot 4 076 418 d'une superficie de 28 303,1 mètres carrés, telle que présentée par Armand Poirier le 19 mars 2020.

De plus, le conseil municipal recommande favorablement la coupe de jardinage prévue pour la mise en valeur de l'érablière déjà exploitée sur les lots 3 797 994, 3 798 004, 4 076 419 et d'une partie du lot 4 076 413. Puisque cette coupe se fera à l'intérieur d'une érablière protégée au sens de la LPTAA, une autorisation de la CPTAQ est nécessaire. Cette coupe devra être faite selon la prescription sylvicole produite par Monsieur Justin Manasc, ingénieur forestier et jointe à la demande d'autorisation déposée par Monsieur Armand Poirier.

Adopté.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

MISE A NIVEAU GENERATRICE PR-6

138-20 Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu d'autoriser un montant approximatif de 2 500 \$ pour le remplacement de la génératrice 12 kw existante à la station de pompage PR-6 du réseau d'égout sanitaire qui a une capacité légèrement insuffisante, par une génératrice 14 kw pour assurer le bon fonctionnement des équipements en cas de panne électrique.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10410 760.

SPORTS ET LOISIRS

ANNULATION TOURNOI DE GOLF 2020 VILLE DE DUNHAM

139-20 Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu qu'en raison de la crise sanitaire actuelle, le tournoi de golf 2020 de la Ville de Dunham, au profit de la Fondation du maire de Dunham, prévu le vendredi 11 septembre 2020 soit annulé et remis à 2021.

Adopté.

PROJET SENTIERS PEDESTRES

140-20 Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu qu'un montant initial de 5 000 \$ soit alloué pour l'élaboration et la mise en place d'un sentier pédestre le long du chemin du Collège entre l'édifice abritant l'organisme Jeunesse en Mission et l'ancien chemin public reliant le chemin du Collège et le chemin Favreau.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70190 990.

HAIE DE CEDRE AU TERRAIN DE BALLE

141-20 Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 2000 \$ soit autorisé pour la fourniture et la pose d'une haie de cèdre de 4 pieds de hauteur par 100 pieds de longueur, au nouveau terrain de balle, pour créer un écran de protection du vent et du soleil.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70150 521.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SUBVENTIONS/APPUI/PARTICIPATIONS

DEMANDE PETIT MARCHÉ FERMIER DE DUNHAM

142-20

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu qu'une aide financière de 2 000 \$ soit confirmée au Petit Marché Fermier de Dunham pour mettre en place le plan d'action suivant, considérant l'annulation des activités normales de marché public pour 2020. Ce plan aidera grandement à garder le Marché vivant dans l'esprit du public et aidera grandement l'économie locale, ainsi que les producteurs locaux et des environs à survivre à la crise sanitaire actuelle :

- une coordonnatrice s'occupera des réseaux sociaux du marché jusqu'à la prochaine saison à un niveau de 10 heures par semaine ;
- la coordonnatrice s'engage à élaborer et à partager une publication par jour concernant les activités économiques de Dunham et à créer une courte vidéo promotionnelle, publiée une fois semaine, qui informera le public des produits et activités de tous les producteurs de Dunham et des environs proches ;
- la coordonnatrice agira en tant qu'intermédiaire entre les producteurs ainsi que les entités gouvernementales (AMPQ, CLD, PARL et autres) dans le but de transmettre les informations importantes entre les 2 parties concernant l'actualité, les mesures d'aides disponibles, les plateformes de diffusion et de ventes accessibles, etc. ;
- offrir au public des spectacles exclusifs en différé ou en baladodiffusion sur les réseaux sociaux offerts par les musiciens qui avaient tous confirmé leur présence pour cet été ;
- mise sur pied d'un site Internet simple, facilement navigable accessible par tous dans le but de mousser l'économie locale et de partager des informations clés sur les producteurs, ainsi que sur les activités et actualités de Dunham (et environs) ;
- enregistrement de La Coop en tant qu'OBNL légal dans le but d'accéder aux services ainsi qu'aux programmes de soutiens gouvernementaux.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 62200 970.

VARIA

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Séance à huis clos et par visioconférence. Aucun public présent.

La population a été invitée à présenter ses questions par courriel. Une réponse écrite leur parviendra dans les meilleurs délais.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

143-20 et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

Pierre Janecek, maire

Pierre Loiseau, greffier

Nicole Gingras, trésorier

